

Communiqué de presse

Paris, le 10/12/2024

La nouvelle carte familles nombreuses célèbre ses deux ans et ses 1,3 million de nouveaux bénéficiaires

Depuis son lancement en janvier 2023, la nouvelle carte familles nombreuses connaît un succès croissant. 277 000 familles ont déjà commandé cette carte sur le portail www.carte-familles-nombreuses.gouv.fr et plus de 1,3 million de cartes ont été émises par IN Groupe. Outre les réductions sur les transports SNCF et RATP, l'Unaf a rallié plus de 100 enseignes qui proposent des tarifs réduits aux familles détentrices de cette carte... Un vrai coup de pouce pour leur pouvoir d'achat.

Un portail en ligne plébiscité pour sa simplicité

En décembre 2024, près de 2 ans après le lancement de sa nouvelle formule, plus de 1 300 000 cartes ont été délivrées à 277 000 familles. En ajoutant les « anciennes cartes » encore en circulation, ce sont au total 1,8 million de cartes et près de 377 000 familles qui ont la carte familles nombreuses.

Cet engouement témoigne du caractère innovant et de la simplification du nouveau dispositif, désormais géré par IN Groupe. Simple, intuitive et conçue pour faciliter l'expérience utilisateur, la plateforme de demande des cartes familles nombreuses permet de vérifier l'éligibilité « en 2 clics » des familles. S'appuyant sur un processus dématérialisé, rapide et moderne, le nouveau portail en ligne simplifie ainsi les formalités pour les foyers bénéficiaires qui peuvent commander et suivre le cycle de vie de leurs cartes.

La simplicité de commande de la Carte Familles Nombreuses va être encore renforcée par IN Groupe grâce à la liaison avec le compte de la CAF du demandeur. Les familles pourront ainsi sous peu récupérer leurs données administratives grâce au dispositif « dites-le nous une fois » lors du dépôt de dossier sur www.carte-familles-nombreuses.gouv.fr. Une évolution, attendue par les familles, et rendue possible par un partenariat entre IN Groupe et la Caisse nationale d'allocations familiales.

Des enseignes partenaires de plus en plus nombreuses

L'Union nationale des associations familiales (Unaf) est mandatée depuis 2016 par l'État pour développer le réseau des enseignes partenaires de la carte familles nombreuses. La Carte familles nombreuses offre en effet aux familles de trois enfants ou plus, sans conditions de ressources, de nombreux avantages auprès de 106 partenaires, dans près de 56 000 points de vente dans toutes les régions de France. Tous les domaines sont couverts : grande distribution, loisirs, tourisme, services à la personne... Les nouveaux partenaires sont aussi divers que : Les Comptoirs de la Bio, Bborn, Théâtre Mogador, Interhome. Retrouvez l'ensemble des enseignes partenaires de la carte familles nombreuses sur reductions-carte-familles-nombreuses.fr.

Plus de simplicité, plus de réductions, ces nouveautés autour de la nouvelle carte familles nombreuses sont de nature à convaincre les 1,7 million de familles nombreuses qui y ont droit.

A propos de l'Unaf

L'Union Nationale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 est l'expert des réalités de vie des familles. Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics. Elle représente et soutient les 18,5 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 70 mouvements familiaux et 6 000 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des Udaf et Uraf qui mènent des missions de représentation et de services aux familles dans chaque département et dans chaque région. www.unaf.fr

Contact Presse Unaf : Laure Mondet lmondet@unaf.fr

À propos d'IN Groupe

Spécialiste européen des identités, des moyens de paiement et des services numériques, IN Groupe est le partenaire de confiance dans la gestion et la protection des données sensibles. Par sa maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur de l'identité des individus comme des objets, IN Groupe a déployé son expertise au-delà de l'identité régaliennne en développant des solutions et des services s'appuyant sur les identités professionnelles et des objets. Quel que soit l'enjeu, IN Groupe, entreprise de souveraineté numérique, contribue à faire valoir pour chacun un droit fondamental : le Droit d'être Soi. Au travers de ses marques, IN Groupe offre des solutions d'identité légale physique ou numérique et de contrôle aux frontières, des composants électroniques sécurisés, des sécurités optiques et holographiques, des encres sécurisées et des solutions d'identité numérique professionnelles et identités de confiance pour l'IoT.

IN GROUPE EN CHIFFRES (CA 2023) : 623 M€ - 2 300 collaborateurs - 14 sites en Europe - 8 bureaux commerciaux dans le monde + 130 pays recourent aux solutions IN Groupe - 30 gouvernements partenaires.

www.ingroupe.com

Contact Presse IN Groupe

Romain Galesne-Fontaine – Directeur des Relations institutionnelles et de la Communication : media@ingroupe.com

Les familles nombreuses aujourd'hui en France

- 21,4% des familles ont 3 enfants et plus soit **1,7 million de familles**.
- Parmi ces familles nombreuses :
64% sont traditionnelles,
19,4% monoparentales,
et 16,1% recomposées. Insee 2020
- 1 tiers des enfants vivent dans une famille de 3 enfants ou plus. Insee 2021

Chiffres clefs du Club des partenaires

- **106 partenaires**.
- **56 000 points de vente** (notamment avec nos récents partenaires Interhome et Intermarché).
- 13 régions couvertes.
- Les **enseignes emblématiques** : Flunch, Buffalo Grill, Intermarché, SNCF, RATP, Intersport, cinémas CGR, VVF...

Chiffres clefs de la Carte familles nombreuses

- **1 380 000 cartes** éditées dans le nouveau format, pour 280 000 familles.
- 100 000 familles possèdent encore l'ancienne carte (validité 3 ans).
- **Au total, 380 000 familles bénéficiaires**.

CHIFFRES CLEFS

Dates clefs de la Carte familles nombreuses

- **1921** : Création de la carte.
- **2005** : La carte s'ouvre aux partenariats avec des entreprises privées.
- **2007** : La carte est accessible à toutes les familles résidant en France, peu importe leur nationalité.
- **2008** : La carte est remise en question, l'Unaf milite pour son maintien.
- **2016** : L'Etat confie l'animation du club des partenaires à l'Unaf.
- **2017** : Les couples séparés, divorcés et les familles recomposées peuvent demander la Carte familles nombreuses.
- **2023** : Modernisation de la carte (dématérialisée, dossier en ligne...).
- **2024** : Version digitale de la carte dans les wallets IOS et Android.
- **2025** : Simplification : lien avec dossier CAF (1er trimestre).

DEUX SITES INTERNET INTERCONNECTÉS

1- Pour commander les cartes :

www.carte-familles-nombreuses.gouv.fr



Depuis janvier 2023, la gestion de la délivrance des cartes est réalisée par IN Groupe (Imprimerie nationale), société anonyme détenue à 100% par l'Etat, experte dans la protection et la sécurité des identités et des données personnelles, à la demande du Ministère chargé des Transports.

2- Pour voir ses réductions :

www.reductions-carte-familles-nombreuses.fr



Depuis 2016, le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, en charge des familles a confié à l'Unaf l'animation du réseau des partenaires commerciaux de la carte familles nombreuses.

